



Pour une meilleure prévention

Institut de Formation pour la Prévention des Risques



- ◆ GESTION ET ANALYSE DE RISQUE
- ◆ FORMATION A LA PREVENTION
- ◆ CONFERENCE
- ◆ SEMINAIRE
- ◆ CONSEIL
- ◆ ETUDE
- ◆ AUDIT

Les Risques...
*"Sachons ensemble les maîtriser
pour mieux nous protéger"*

FORMATION EN SECURITE

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN ENTREPRISE



PRESENTATION GENERALE

L'évaluation des risques professionnels consiste à identifier les risques auxquels les salariés d'une entreprise ou d'un établissement sont exposés, en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles.

L'évaluation des risques professionnels relève de la responsabilité de l'employeur, et s'inscrit dans le cadre de son obligation générale d'assurer la sécurité et de protéger la santé des salariés.

L'évaluation des risques professionnels constitue une étape importante et cruciale en matière de prévention.

PRE-REQUIS - CONDITIONS ET DELAIS D'ACCES

Aucun prérequis n'est exigé pour accéder à cette formation.

Le stage est ouvert à toute personne en charge d'une fonction de prévention en santé et sécurité au travail et cherchant à acquérir des compétences en évaluation des risques professionnels.

L'organisation d'une session dépend du nombre de candidats inscrits. Une fiche de présence sera élargée par les différents participants et adressée au mandataire.

A réception de la demande, trois mois de préavis sont exigés pour accéder à cette formation.

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectifs:

- d'acquérir des connaissances sur :
 - la prévention et d'évaluation des risques professionnels,
 - la réglementation du travail
- d'apprendre à réaliser une évaluation des risques professionnels en entreprise,
- de mettre en œuvre les outils et méthodes pour la réalisation du document unique.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les enseignements de chaque module sont conçus comme complémentaires. La transversalité entre les modules est garantie par le fait que les intervenants s'appuient sur des échanges d'expérience et des savoirs référés à des situations rencontrées ou vécues.

- Apprentissage structuré et progressif dispensé sous forme de modules,
- Présentation des points importants avec des exemples concrets,
- Méthode dynamique et participative,
- Animateur confirmé,
- Films vidéo.

Un [support numérique](#) est remis à chaque stagiaire.

ORGANISATION GENERALE

La formation d'une [durée de 28 heures](#) est organisée dans les locaux de l'entreprise (intra-entreprise).

PROGRAMME

La formation est organisée sous forme de [6 modules](#) d'enseignement :

- Module 1 : [L'entreprise face aux risques](#) (L'organisation des entreprises, les facteurs de risques, le management des risques, la politique de sécurité, la démarche d'amélioration continue, le coût du risque, le coût des accidents du travail, la prévention,...),
- Module 2 : [Réglementation](#) (Le code du travail, les responsabilités pénales du chef d'entreprise, les obligations de l'employeur, les sources du droit, la législation en vigueur, le règlement intérieur, les normes, les délégations, les obligations, les infractions ...),
- Module 3: [Les risques](#) (Définition, description, étude détaillée, le danger, description, analyse, probabilité, gravité, acceptabilité,)
- Module 4 : [L'évaluation des risques](#) (La démarche d'évaluation, les méthodes d'analyse de risques, l'évaluation par l'approche processus, les étapes de diagnostic, les situations dangereuses, les tâches effectuées, l'inventaire des risques, l'évaluation, le plan d'action,)
- Module 5 : [Le document unique d'évaluation des risques professionnels](#) (L'application du décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001, le référentiel réglementaire, la présentation du document, la méthodologie employée,)
- Module 6 : [Méthodologie de l'évaluation des risques professionnels](#) (Application pratique et réalisation concrète d'un document,).

INTERVENANT(S)

Enseignements réalisés par un ingénieur en sécurité.

VALIDATION DE LA FORMATION

L'[attestation de formation](#) valide la formation sous conditions d'avoir suivi l'intégralité des unités d'enseignement, participé aux différents exercices et validé les enseignements.

DEMARCHE QUALITE ET ENGAGEMENT

Consciente que la Qualité est un acteur essentiel du développement durable d'une entreprise, l'Institut de Formation pour la Prévention des Risques (IFPR) a entrepris dès son origine une démarche d'amélioration continue.

Notre engagement et notre démarche qualité ont pour objectifs principaux :

- de satisfaire aux attentes de nos clients ;
- d'améliorer nos performances, et d'en assurer la constante amélioration ;
- de satisfaire aux exigences réglementaires et légales.

Notre engagement qualité et environnement nécessite la forte implication de tous les collaborateurs, et s'articule autour des axes suivants :

- l'assurance d'un service de qualité et réactif construit sur une communication accrue ;
- une adaptation continue aux évolutions et aux exigences exprimées ;
- la maîtrise et la réduction autant que possible de l'impact sur l'environnement.

Un [feuillet d'évaluation](#) sera renseigné par chaque participant à l'issue de l'intervention pédagogique.

COUT – RENSEIGNEMENT – DEVIS

Pour tout renseignement sur le programme pédagogique détaillé, s'adresser par mail à l'IFPR.



<http://ifpr.fr/nous-ecrire/>